

ABBAYE DE MONDAYE EN 2026, SAUVONS LA BIBLIOTHÈQUE !



Les milliers de personnes à qui nous faisons visiter l'abbaye chaque année ont très souvent le souffle coupé en entrant dans la bibliothèque. Ils sont impressionnés par cette grande salle, aux vastes dimensions, qui comporte de nombreux ouvrages. Au fil des années, notre bibliothèque s'est beaucoup agrandie. **On estime qu'elle compte environ 70 000 ouvrages.**

Évidemment, la salle historique est trop petite pour contenir autant de livres, et la bibliothèque s'est progressivement étendue. **Elle occupe désormais deux étages de l'aile nord.** Exégète, dogmatique, morale, histoire et hagiographie. Mais aussi droit canonique, philosophie et liturgie. Sans oublier la littérature, française et étrangère. Car la littérature a une forte puissance spirituelle, comme l'a rappelé le pape François dans une lettre de 2024.



BULLETIN DE SOUTIEN - DON EN LIGNE

DON PONCTUEL

Modalités de versement : Pour plus de rapidité dans le traitement de votre don ponctuel, **nous vous invitons à privilégier le don en ligne par carte bancaire ou virement** sur le site de la Fondation des Monastères : <https://don.fondationdesmonasteres.org/soutenir>
Puis cocher la case « **Je préfère consacrer mon don à une communauté monastique** », et dans le cadre de recherche taper « **Mondaye travaux** ».

DON PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

M. M^{me} autorise à mettre en place un prélèvement SEPA, au profit de : **la Fondation des Monastères**

- Un don mensuel : 15 € 25 € 30 € autre €
- Un don trimestriel : 25 € 50 € 100 € autre €
- Pendant : 1 an 2 ans 3 ans Période indéterminée à partir de :

Mandat de prélèvement SEPA : En signant ce formulaire de mandat pour un prélèvement régulier, vous autorisez la Fondation des Monastères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque continuera à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation des Monastères. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Identifiant créancier SEPA : FRO5ZZZ440203.

Nom, Prénom et Adresse du débiteur :

Courriel :

Créancier : **Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 Paris**

Compte à débiter :

Établissement IBAN BIC

Nom et Adresse postale de l'Établissement bancaire teneur du compte à débiter :

IMPORTANT : merci de joindre votre RIB

Date : Signature (obligatoire)

La bibliothèque a beau continuer de croître, un péril la guette, qui la surprend d'en haut. La toiture de l'aile nord est toute percée. Chaque tempête emporte avec elle des dizaines d'ardoises, laissant souvent la pluie ruisseler à l'intérieur, entre deux rayonnages. **Après la tempête Ciaran en novembre 2023, trente seaux étaient répartis à travers la bibliothèque pour collecter l'eau qui coulait à travers le plafond.**

Vous le savez : les livres n'aiment pas l'eau ni l'humidité. Il nous faut donc employer les grands moyens et **reprendre toute la couverture**, soit 600 m² d'ardoises. Nous en profiterons pour **aménager les combles**, où les archives prendront place, augmentant ainsi le volume disponible et permettant le développement futur de la bibliothèque.

Le coût des travaux, prévus en 2026, s'élève à 300 000 €. Les pouvoirs publics s'engagent à nous aider, à hauteur d'un tiers de l'ensemble. Pour financer ces travaux indispensables pour éviter l'effondrement à terme de la toiture, nous avons un grand besoin de votre aide. **Il nous faut encore collecter 100 000 € pour 2026.**

Depuis longtemps, nous avons éprouvé votre générosité. Comme saint Paul comptait sur les communautés chrétiennes pour vivre, **nous rendons grâce à Dieu pour votre charité, et vous assurons de notre prière**. Que le Seigneur vous inscrive au livre de vie (Ap 3,5) !



OUI, je souhaite aider la communauté des Prémontrés de Mondaye avec le soutien de la Fondation des Monastères

DÉDUCTIBILITÉ DES DONS À LA FONDATION DES MONASTÈRES

La Fondation des Monastères est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet de recevoir tous les dons et legs en franchise totale de droits de mutation et de faire bénéficier les donateurs d'avantages fiscaux. La Fondation a pour but d'apporter son concours charitable aux membres des collectivités religieuses de toutes confessions chrétiennes. 5 % de votre don sera versé au fonds de solidarité monastique.

www.fondationdesmonasteres.org

- Impôt sur le revenu. Tout don fait à la Fondation des Monastères, pour aider les communautés en difficulté, permet au donneur, personne physique, de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si cette limite est dépassée, le donneur peut reporter l'excédent sur les cinq années suivantes, dans les mêmes conditions.
- Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : 75 % du montant du don sont déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €

(don maximum 66 667 €). Les avantages fiscaux au titre de l'IFI et de l'impôt sur le revenu ne sont pas cumulables. Vous pouvez toutefois choisir de répartir votre don entre ces deux déductions.

- Dons des entreprises : IS - IBC : Ces dons donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire. Si cette limite est dépassée, l'entreprise peut imputer l'excédent sur les cinq exercices suivant, dans les mêmes conditions.



Merci de faire parvenir votre don à l'ordre de la « FONDATION DES MONASTÈRES » à l'adresse suivante :

Communauté des Prémontrés - Abbaye Saint-Martin - 99 Allée du Marché - 14250 Juaye-Mondaye
Tél. : 02 31 92 58 11 - E-mail : prieur@mondaye.com - www.mondaye.com

BULLETIN DE SOUTIEN - DON PAR CHÈQUE

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Courriel :

Date : Signature :

1 - libellez votre chèque à l'ordre de : **Fondation des Monastères**
5 % de votre don sera versé au fonds de solidarité monastique

2 - Précisez au dos du chèque : **Abbaye de Mondaye - Travaux**

3 - Renvoyez le bulletin et votre don à :
**Communauté des Prémontrés - Abbaye Saint-Martin
99 Allée du Marché - 14250 Juaye-Mondaye**

ATTENTION : la date qui figurera sur le reçu fiscal (ou date de versement) sera la date de réception du don à la Fondation, quelle que soit la date mentionnée sur le chèque.
Nous vous invitons à sécuriser la date de votre don en le faisant via le site de don en ligne www.fondationdesmonasteres.org

Je vous envoie un don de :

25 €

50 €

100 €

200 €

500 €

Autre €

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : **Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 Paris - fdm@fondationdesmonasteres.org**